



Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 février 2017 à 18h30

Membres présents : Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Dehiba BILHAC, Philip BANISTER, Marylise MALAFOSSE, Philippe TRINQUIER, Guy DESALASE
Membres représentés : Lysette DELGADO, Cédric GABRIEL

1) **Réponses aux courriers** de M. D. Salles et M. T. Daponte.

En complément à ces réponses, il est décidé :

- de réunir le personnel pour rappeler l'obligation du droit de réserve.
- de donner aux employées des garderies une fiche de procédure avec les 3 numéros à appeler en cas de problème.
- de prévoir une réunion des parents d'élèves pour expliquer ce que coûte le périscolaire.

2) **Commission travaux**

- Les travaux de la salle des fêtes sont bien avancés.

- La salle pour le dépôt archéologique du Bourniou : les travaux là-aussi sont bien avancés ; reste à prendre contact avec l'entreprise ECCS pour la partie électricité et plomberie (P. Trinquier). Un courrier doit être envoyé à la DRAC pour demander le transfert des collections.

- Pour effectuer le contrôle des installations électriques des bâtiments communaux, il faut prendre contact avec l'entreprise Qualiconsul pour une actualisation du devis et demander d'autres devis auprès d'autres entreprises (Socotec, Apave..). (F. Pobel)

- **Les dossiers en cours** :

Le préau (aménagement d'une salle périscolaire) : 2 artisans par corps de métiers sont venus et ont déposé des devis. Nous avons pu demander une subvention au titre de la réserve parlementaire pour un coût total des travaux estimé à 68 856 euros. Une réunion de la commission travaux est prévue pour les choix des artisans et établir le calendrier des travaux.

Suite à la venue d'un conseiller d'Hérault Energie pour les travaux d'isolation, il est possible de demander une subvention (12 000 euros environ).

Nous demandons aussi le transfert de la subvention de la CCC des travaux de voirie sur cette salle. Nous solliciterons M. Fernandez, responsable du pôle jeunesse, pour des conseils techniques. (F.Pobel)

L'aire de Jeux : Nous devons renvoyer le dossier de demande de subvention au service jeunesse du département. M.Malafosse se charge de l'envoi.

Le projet photovoltaïque : un appel à projet est possible pour l'été 2017.

FAIC ; (subvention voirie du département) Il faut donner un projet dans la 1^{ère} moitié de l'année (peut-être la route entre le Temple et le Mas Rouch) C.Gabriel demande des devis.

Projet Phare : Nous devons constituer le dossier de demande de subvention auprès du Président du Conseil Départemental pour la semaine prochaine.

3) **Commission environnement**

Aire de lavage : une réunion avec les responsables du rapport, de la cave, et de la mairie est prévue le 13 02. A noter que les vigneronns ont engagé une réflexion sur des économies d'eau.

4) La CCC

Une réunion de la commission eau/ assainissement s'est tenue, le bilan n'est pas rassurant : des questions sans réponses, coût supérieur à la 1^{ère} estimation... Devant la complexité du dossier, D.Mallet souhaite qu'un autre conseiller assiste aux prochaines réunions. M.Soler accepte. Nous demandons le rapport pour l'étudier avant les réunions.

M. Valero prend en charge la délégation « Jeunesse et petite enfance » et M. Bardaud la délégation « activités de pleine nature ».

5) CCAS

Lors de la dernière réunion, il a été décidé de mettre en place des « ateliers mémoire », probablement entre avril et juin. Contact sera pris pour de l'aide avec V.Louberssac du CLIC l'Epi de Pézenas.

6) Commission Education Jeunesse

A.TETE quitte sa fonction de DDEN, il faut chercher une nouvelle personne.

Le comité de pilotage du périscolaire s'est réuni ; le bilan est globalement positif ; un projet collectif (parents d'élèves, enseignantes et mairie) est mis en place pour la 4[°] période : le carnaval (qui aura lieu le 25 mars et se terminera au stade) .

7) Question diverses

Choix du nouveau locataire pour l'appartement de la mairie.

Délibérations

- transfert des subventions de la CCC du projet voirie vers le projet salle périscolaire : unanimité
- concernant la demande subvention pour le projet phare : unanimité

Fin de la séance à 21 h15

Date du prochain conseil le 6 mars à 18h

La secrétaire de séance
Françoise Pobel

Le Maire
Jacques GUELTON